



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

Envoyé en préfecture le 16/01/2024

Reçu en préfecture le 16/01/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 013-211300538-20240115-2024_07_EDUC-AR

DECISION DU MAIRE

2024_07_EDUC

OBJET : *Convention tripartite entre la commune de Mallemort, l'école maternelle Joliot Curie et Judo Jujitsu Mallemortais pour l'organisation d'un atelier « jeux de lutte ».*

Le Maire de la commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-33-SG en date du 27 mai 2020 portant Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à Madame le Maire ;

Considérant la nécessité pour la commune de soutenir le projet d'atelier « jeux de lutte » mis en œuvre à l'école maternelle Joliot Curie ;

DECIDE,

Article 1 : De signer avec Judo Jujitsu Mallemortais, sise avenue Charles de Gaulle 13370 Mallemort, et l'école maternelle Joliot Curie, sise rue Paul Langevin 13370 Mallemort, une convention pour la réalisation du projet scolaire « atelier jeux de lutte » selon les conditions de la convention et le devis établi d'une participation financière de 1750 €.

Article 2 : Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la commune de Mallemort.

Article 3 : Madame le Maire, Madame le Directeur Général des Services sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Conformément aux dispositions du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa publication. Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Marseille de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Mallemort, le 15/01/2024

Hélène GENTE
Maire de Mallemort

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE MALLEMORT' at the top and 'Bouches-du-Rhône' at the bottom, with a central emblem featuring a sun and a figure. The signature is written over the seal.